REGLEMENT
Championnat d'échecs jeunes du Tarn et Garonne 2026

I) CONDITIONS GENERALES

Article 1.1 : Conditions de participation

Peuvent y participer tous les jeunes possédant la licence A pour 2026-2027 de la Fédération française d'échecs et licenciés dans un club du Tarn et Garonne.
Cas particulier : *Si une joueuse désire concourir en catégorie mixte au Championnat de France alors elle doit en informer l'organisateur du départemental avant la première ronde. En cas de non qualification en catégorie mixte, elle conserve la possibilité de se qualifier dans la catégorie féminine.*

Article1.2 Organisation

Le championnat est organisé par le Comité Départemental du Jeu d'Echecs du Tarn et Garonne et l'Echiquier club montalbanais. Il se déroulera le samedi 21 novembre 2026 à Montauban. Le pointage des participants se fera jusqu'à 9 h 15. Le début des rondes est fixé à 9 h 30.

1.3 Catégories

Les championnats se déroulent en catégories mixtes, dans les catégories d'âge suivantes : minimes(U16), benjamins(U14) pupilles(U12), poussins(U10), petits-poussins (U08).
Il est organisé un tournoi mixte par catégorie.

Un tournoi pour les U20 (catégories cadets et juniors) est organisé le même jour. Il permettra de désigner un champion des moins de 20 ans. Ce tournoi n'est pas qualificatif, tous les jeunes de ces deux catégories pouvant participer librement au championnat de ligue.

II) TOURNOIS

2. 1 Cadences:

Les tournois seront joués selon les cadences suivantes :
Pour les catégories poussins (U10) et petits poussins(U08) : 20 min + 10 s par coup
Pour les catégories pupilles(U12) , benjamins(U14) , minimes(U16) : 30 mn + 10 secondes par coup
Le tournoi U20 sera joué avec la cadence : 30 mn + 10 s par coup

2.2 Tournois

Dans chacun des tournois, les joueurs seront appariés au système suisse (logiciel Sharly-chess) sauf dans le cas d'un nombre de participants inférieur à 6. Dans ce cas, les joueurs seront appariés en toutes rondes.

2.3 Règles du jeu :

Les règles du jeu sont celles qui ont été adoptées au 93ème Congrès de la FIDE à Chennai (Inde) et entrées en application à partir du 1er janvier 2023. En application des règles du jeu, il est permis aux joueurs d'être en possession d'un appareil électronique dans l'aire de jeu à la condition qu'il soit éteint et rangé dans un sac. Dans le cas contraire, le joueur concerné perdra la partie. La partie sera perdue après le 2ème coup illégal achevé.

2. 4 Classement

Le classement est établi au nombre de points (voir grille américaine du tournoi ou grille Berger) . En cas d'égalité de points, les départages suivants sont utilisés : (excepté pour les titres de champions départementaux, voir 2.5)

Pour les tournois au système suisse : 1 Buchholz Tronqué 2 Cumulatif 3 Performance

Pour les tournois toutes rondes : 1 Sonneborn-Berger 2 Koya

2. 5 Départage

En cas d' ex-œquo, des matches de départage seront organisés pour les titres de champions départementaux.

1) S'il n'y a que deux ex aequo, le match se fait en parties de 5 minutes avec ajout de 3 secondes par coup, parties aller-retour avec les couleurs inversées.
2) S'il y a plus de deux ex aequo, un tournoi toutes rondes en parties de 5 minutes avec ajout de 3 secondes par coup.
3) En cas de nouvelle égalité, à l'issue de ces matches de départage, une partie de départage est organisée, de 5 minutes avec ajout de 2 secondes par coup pour les blancs et de 4 minutes avec ajout de 2 secondes par coup pour les noirs, les blancs ayant l'obligation de gagner, le choix des couleurs est laissé au plus jeune des joueurs.

2. 6 Qualifications

C'est la grille de résultats qui détermine les qualifiés. Les U18, U18F, U20 et U20F sont qualifiés d'office. Dans les autres catégories, pour être qualifié, un joueur doit obtenir un nombre de points dépendant du nombre de rondes à jouer (voir tableau 1), borné par un minimum et un maximum (voit tableau 2).
Au cas où les bornes minimum ou maximum ne sont pas respectées, les qualifiés seront déterminés par le classement.

Tableau 1

Nombre de rondes	**4**	**5**	**6**
Points Mixtes	2,5	3	3,5
Points Féminines	1,5	2	2,5

Tableau 2

Catégorie	**U08**	**U10**	**U12**	**U14**	**U16**
Max Mixtes	11	14	14	15	18
Min Mixtes	2	2	2	2	2
Max Féminines	6	8	9	11	11
Min Féminines	2	2	2	2	2

La qualification implique la participation effective du joueur au championnat départemental jusqu'à la dernière ronde.

2.7 Repêchage

Aucun repêchage d'un joueur absent ne sera possible.
Il n'y aura pas de repêchage sauf décision de la Commission jeunes de la Ligue. Le repêchage éventuel ne concernerait que les joueurs ayant atteint le bon nombre de points.

III) ARBITRAGE

3.1 Choix des arbitres

Les différents tournois sont supervisés par l' arbitre principal Frédéric Rivière, choisi par l'organisateur en accord avec le Président du comité départemental. L'arbitre principal ainsi désigné établit la liste des arbitres qui l'aident dans ses tâches d'arbitrage.
Le tournoi U20 sera arbitré par Michel Grézels

3.2 Réclamation

Toute réclamation doit être transmise à l'arbitre principal par écrit et signée avant la fin de la compétition.

3.3 Commission d'appel

La commission d'appel est composé de l'arbitre principal, président de la commission, le président du comité départemental et le responsable des jeunes du département.

IV) DIVERS

4.1 Encadrement

Un responsable adulte de chaque club devra encadrer et veiller à la sécurité des jeunes du dit club. L'organisateur, ou les arbitres, pourront prendre toute mesure s'imposant pour maintenir le respect des règles de sécurité et de bonne conduite.

4.2 Résultats

La proclamation des résultats et la remise des prix aura lieu sur place, le soir du championnat à 17 h 30. Seuls les présents pourront recevoir leur trophée ou cadeau éventuel.

4.3 Droit à l'image

En inscrivant leurs enfants (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent le Comité Départemental des échecs du Tarn et Garonne à publier, dans le cadre de leur site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Dans le cas où ils refuseraient toute publication de l'image de leur enfant, ils doivent en faire la déclaration sur papier libre, adressée au président du CDJE et remise aux organisateurs du championnat le jour du tournoi.